



« Pour une vraie formation d'Etat sur tous les sites départementaux »

Le conseil de l'INSPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, personnels de l'INSPE et usagers ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'INSPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élus FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignant-e-s et CPE, les conditions d'étude et de travail des étudiants, des stagiaires, et des formateurs et personnels des INSPE.

4 ans après la mise en place des INSPE, la réforme de la formation des enseignant-es et CPE ne répond toujours pas à l'ambition d'une formation de qualité. Pire, cela se dégrade :

- **Absence de cadrage national fort** conduisant à des inégalités entre les académies ;
- **Temps de service excessif** pour les stagiaires incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche. **Plus de la moitié d'entre vous êtes à temps plein !**
- **Faiblesse des moyens alloués** qui empêche de répondre aux besoins ;
- **Modalités d'évaluation et de titularisation lourdes et infantilisantes ;**
- **Disparition de sites départementaux et risque d'externalisation de la formation**

Pour la FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme ! Votez FSU pour exiger l'amélioration de vos conditions d'étude et de formation.

Le 27 novembre :

Votez



« Pour une vraie formation d'Etat sur tous les sites départementaux »

afin d'élire vos représentants au conseil de l'INSPE

Nos candidats :

Collège C : Enseignante et enseignant du supérieur

Laure ETEVEZ

Olivier DURAND



La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

En URGENCE : La FSU revendique

Pour tous les personnels :

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans tous les INSPE, financés par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Pour les étudiants :

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master
- ▶ La mise en place de pré-recrutements
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leur lieu de formation
- ▶ Un temps de service réduit des deux tiers afin de pouvoir suivre une formation au métier
- ▶ De réelles formations adaptées à la situation de chaque stagiaire non infantilisantes, sans surcharge de travail et n'imposant pas la validation d'un nouveau diplôme pour ceux qui possèdent déjà le master
- ▶ Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs
- ▶ Le maintien des sites départementaux

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-es. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière.
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions :** allocations d'autonomie, dispositifs de prérecrutements...
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluricatégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux.
- ✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓ **Un cadrage de la formation** inscrite dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- ✓ **l'accès à l'ensemble des concours externes** Avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés.
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter.
- ✓ **Des formations, sur les 6 sites départementaux, adossées à la recherche**

A ce titre la FSU dénonce le déménagement imposé du site St Jean à Orléans et s'oppose au déménagement prévu des sites Bourgogne à Orléans et de Châteauroux



Le 27 novembre, Votez

Pour une vraie formation d'Etat sur tous les sites départementaux